



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.489

OBJET : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET DE PRODUITS DERIVES

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliot BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Michèle JONES

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET DE PRODUITS DERIVES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Les musées vendent divers produits dérivés en rapport direct avec l'activité de l'Etablissement, les expositions temporaires ou l'histoire et le patrimoine de notre Ville.

Ces produits peuvent être mis en dépôt, achetés ou édités par la Ville.

Ainsi je vous propose:

1. Régie du Muséum d'Histoire Naturelle:

- un livre intitulé “ Dinosaurés de Provence ” - 200 exemplaires – prix éditeur: 9,70 € - prix de vente 11 €
- 670 cartes postales “ Dinosaurés – le Titanosaure ” - Prix de vente: 0,70 €
- 610 cartes postales “ Dinosaurés – l'Ankylosaure ” - Prix de vente: 0,70€
- 650 cartes postales “ Dinosaurés – Un bébé Titanosaure ” - Prix de vente: 0,70€
- 680 cartes postales “ Dinosaurés – le Dromaeosaure ” - Prix de vente: 0,70 €

2. Régie du Musée des Tapisseries:

- 480 cartes postales “ Cours Mirabeau - Fontaine moussue ” - Prix de vente: 0,70 €
- 1 570 cartes postales “ Sainte Victoire - Portail Cézanne ” - Prix de vente: 0,70 €
- 1 440 cartes postales “ Sainte Victoire - Fontaine ” - Prix de vente: 0,70 €
- 540 cartes postales “ Pavillon de Vendôme - Jardin ” - Prix de vente: 0,70 €
- 540 cartes postales “ Pavillon de Vendôme - Portail ” - Prix de vente: 0,70 €
- 760 cartes postales “ Musée des Tapisseries – Escalier d'honneur ” - Prix de vente: 0,70 €
- 470 cartes postales “ Musée des Tapisseries – Don Quichotte, le départ de Sancho pour de Barataria ” - Prix de vente: 0,70 €
- 470 cartes postales “ Musée des Tapisseries – Don Quichotte et la fausse princesse ”

- de Micromicon” - Prix de vente: 0,70 €
- 740 cartes postales “ Musée des Tapisseries – Sancho et la marchande de noisettes” - Prix de vente: 0,70 €
- 400 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Allégorie du baptême - détail” - Prix de vente: 0,70 €
- 520 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Allégorie du baptême - détail” - Prix de vente: 0,70 €
- 430 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Allégorie du baptême - détail” - Prix de vente: 0,70 €
- 300 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Allégorie du baptême - détail” - Prix de vente: 0,70 €
- 320 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Allégorie du baptême - détail” - Prix de vente: 0,70 €
- 310 cartes postales “ Musée du Vieil Aix – Coupole” - Prix de vente: 0,70 €
- 350 cartes postales “ Hôtel de Ville – Porte” - Prix de vente: 0,70 €
- 250 cartes postales “ Place d'Albertas – Fontaine” - Prix de vente: 0,70 €
- 160 cartes postales “Hôtel de Chateaurenard – Trompe l'oeil” - Prix de vente: 0,70 €
- 700 cartes postales “Bibémus - Carrières” - Prix de vente: 0,70 €
- 540 cartes postales “Bibémus - Carrières” - Prix de vente: 0,70 €
- 460 cartes postales “Bibémus - Carrières” - Prix de vente: 0,70 €

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous propose de :

- **DONNER** votre accord pour la vente et le dépôt-vente de cet ouvrage et de ces cartes postales dans les musées de la Ville, au prix mentionné précédemment.
- **ACCEPTER** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale procède à l'encaissement des dites-ventes.

2010.489 - REGIE DES MUSEES DE LA VILLE - VENTE ET DEPOT VENTE D'OUVRAGES ET DE PRODUITS DERIVES

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**